



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024\_213

**OBJET : Appel à projets « Le Cotentin fête l'Irlande » - Lauréats retenus et versement des prix**

### Exposé

Les liens qui unissent l'Irlande et la Normandie sont historiques puisque la France est aujourd'hui positionnée comme le plus proche voisin de l'Irlande dans l'Union Européenne. Dans ce paysage, le Cotentin dispose d'une place stratégique notamment en raison de sa proximité géographique et de la place prépondérante du port de Cherbourg qui est aujourd'hui le premier port irlandais de France.

C'est dans ce contexte favorable que l'Agglomération du Cotentin s'emploie à déployer un plan d'actions sur le plan économique, touristique, culturel et linguistique depuis plusieurs mois avec l'ensemble des acteurs du territoire et dont le fer de lance sera le déploiement début 2025 d'une grande campagne d'attractivité en Irlande.

Depuis 2022, l'Agglomération du Cotentin célèbre ses liens avec l'Irlande via l'opération « Le Cotentin fête l'Irlande » autour de la Saint-Patrick, temps fort culturel irlandais en proposant diverses animations (jeux concours, concerts, initiations de danse).

Dans l'optique d'une accélération des actions à l'international en direction de l'Irlande, il apparaît opportun de renforcer graduellement à partir de 2025 « Le Cotentin fête l'Irlande » à la hauteur des ambitions politiques affichées.

Deux objectifs guident cette opération grandissante à destination des habitants mais aussi des touristes : renforcer les liens du Cotentin avec l'Irlande et placer « Le Cotentin fête l'Irlande » comme un événement incontournable sur le territoire français, voire au-delà des frontières, pour célébrer la Saint-Patrick. Ainsi, du 14 au 22 mars 2025, le Cotentin entend déployer un programme culturel et festif sur l'ensemble du territoire et s'adressant à tous les publics en multipliant les manifestations.

Pour l'édition 2025, le Cotentin souhaite faire participer l'ensemble des acteurs du territoire volontaires pour prendre part au festival par le biais de manifestations diverses. L'ensemble des actions menées par les acteurs locaux profiteraient ainsi de la campagne de communication montée par la Cotentin et s'intégreraient à la programmation complète de l'événement pour l'enrichir et diversifier l'offre.

Dans ce cadre, l'Agglomération du Cotentin a lancé un appel à projets à destination des entreprises, associations, coopératives et communes pour apporter un soutien financier aux projets proposés en lien avec la thématique irlandaise.

Une enveloppe globale maximale de 20 000 € est dédiée à cet appel à projets. Chaque projet sélectionné pourra être subventionné par Le Cotentin à hauteur de 5 000 € maximum, dans la limite de 80% du coût global du projet.

Lancé le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2024, l'appel à projets s'est clôturé le 13 novembre 2024, à 17h. Quatre critères de sélection essentiels étaient mentionnés dans le règlement : l'ancrage territorial, la thématique irlandaise, la temporalité et l'attractivité touristique.

Neuf dossiers ont été déposés. Le jury, composé de l'équipe projet de l'Agglomération, de Madame Manuela MAHIER, Vice-Présidente en charge de la Mer, du Nautisme et du Rayonnement du Cotentin et de Monsieur Emmanuel VASSAL, Conseiller délégué en charge des Fonds européens et des coopérations, s'est réuni le 19 novembre 2024 et a délibéré en faveur de six lauréats selon une grille d'évaluation donnant des notes sur 100 points. Les lauréats désignés sont :

- **L'association Les Fieffés Musiciens**

Les Fieffés Musiciens proposent l'organisation de l'événement gratuit « Les Fieffés au diapason irlandais » mêlant l'histoire, la musique et la gastronomie à Sainte-Colombe le dimanche 16 mars 2025 selon le programme suivant :

- 15h : conférence autour de la Saint-Patrick dans la salle communale de Sainte-Colombe par Julien Deshayes du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin
- 16h30 : atelier donné par les artistes autour d'un chant populaire irlandais pour permettre la participation du public à la fin du concert
- 17h : concert avec le Trio Ernest
- 18h30 : pot autour du cidre normand en lien avec la cidrerie locale Théo Capelle et des scones irlandais

Il est proposé de verser la somme de 2 900 €, correspondant à 55% du coût total du projet, à l'association.

Une note de 100/100 a été attribuée par le jury.

Le projet sera intégré à la programmation du festival Le Cotentin fête l'Irlande 2025 pour bénéficier de la communication lancée et une subvention de 2 900 € sera attribuée par l'Agglomération du Cotentin.

- **La commune de Bricquebec-en-Cotentin**

La commune de Bricquebec-en-Cotentin propose une animation gratuite basée sur un escape game dans l'enceinte du château de Bricquebec et une mise en valeur de l'Irlande à la bibliothèque municipale du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2025 à destination du grand public et des élèves du collège Marcel Grillard.

- L'escape game : réalisé spécialement pour l'événement sur la base des aventures d'Artemis FOWL, personnage créé par Eoin COLFER, écrivain irlandais, et sera accessible gratuitement depuis une application
- Valorisation de l'Irlande à la bibliothèque municipale : ateliers créatifs et mise à disposition d'ouvrages sur l'Irlande

Il est proposé de verser la somme de 4 215 €, correspondant à 80% du coût total du projet, à la commune.

Une note de 98/100 a été attribuée par le jury.

Le projet sera intégré à la programmation du festival Le Cotentin fête l'Irlande 2025 pour bénéficier de la communication lancée et une subvention de 4 215 € sera attribuée par l'Agglomération du Cotentin.

- **La commune de Flamanville**

La commune de Flamanville propose l'organisation de l'événement gratuit « Flamanville fête l'Irlande » avec trois concerts irlandais les 14, 15 et 16 mars à la salle du Rafiot et de deux temps d'initiation aux danses celtiques. Une action spécifique sur la même thématique est aussi proposée au sein de l'EHPAD de Flamanville.

- 14 mars à 18h30 : Initiation aux danses des bals traditionnels celtiques
- 14 mars à 20h30 : Concert avec Gaelic Club
- 15 mars à 14h : Initiation aux danses des bals traditionnels celtiques
- 15 mars à 20h30 : Concert avec Sleepy Magui
- 16 mars à 15h : Concert avec McDonnell Trio et Mathilde Rio

Aucun accompagnement financier n'a été demandé pour ce projet.

Une note de 95/100 a été attribuée par le jury.

Le projet sera intégré à la programmation du festival Le Cotentin fête l'Irlande 2025 pour bénéficier de la communication lancée par l'Agglomération du Cotentin.

- **Le Comité des fêtes de Quettehou**

Le Comité des fêtes de Quettehou propose l'organisation de « La Saint-Patrick en Val de Saire » du 11 au 15 mars 2025 avec plusieurs temps forts où les dates précises restent à définir :

- 15 mars 2025 en soirée : Concert avec Slàn Irish Dance à la Halle aux Grains de Quettehou (15€ l'entrée)
- Danses irlandaises
- Expositions
- Gastronomie
- Intervention dans les écoles
- Intervention dans les EHPAD (Quettehou, St Vaast, Réville, Barfleur, Teurthéville-Bocage, Montfarville)
- Possibilité d'une projection au cinéma de Réville

Il est proposé de verser la somme de 5 000 €, correspondant à 41% du coût total du projet, au comité des fêtes.

Une note de 84/100 a été attribuée par le jury.

Le projet sera intégré à la programmation du festival Le Cotentin fête l'Irlande 2025 pour bénéficier de la communication lancée et une subvention de 5 000 € sera attribuée par l'Agglomération du Cotentin.

- **L'Association Culturelle de Valognes**

L'Association Culturelle de Valognes propose l'organisation d'un concert de musique irlandaise ancienne le 16 mars 2025 à Valognes, dans le salon Marcel Audouard, au prix de 12€/personne (gratuit pour les -15ans) avec le trio Lemou – Ryckeboer – Boekhoorn.

Il est proposé de verser la somme de 1 420 €, correspondant à 60% du coût total du projet, à l'association.

Une note de 82/100 a été attribuée par le jury.

Le projet sera intégré à la programmation du festival Le Cotentin fête l'Irlande 2025 pour bénéficier de la communication lancée et une subvention de 1 420 € sera attribuée par l'Agglomération du Cotentin.

#### - **Le Collège Le Ferronay**

Le collège Le Ferronay, situé à Cherbourg-en-Cotentin, propose l'organisation de l'événement « Happy Paddy's Day » marqué par un temps fort le vendredi 14 mars 2025 (jour des portes ouvertes du collège) et complété par une semaine aux couleurs de l'Irlande du 17 au 21 mars dans l'enceinte de l'établissement. Plusieurs animations sont prévues pour la journée du vendredi 14 mars :

- Accueil d'une troupe de danseurs irlandais
- Repas irlandais à la cantine (l'établissement est le siège d'une cuisine centrale qui dessert 5 autres établissements de Cherbourg-en-Cotentin : Cachin, Les Provinces, Le Corre, Ferry et La Bucaille Charcot)
- Quizz
- Jeux de piste
- Contes irlandais

Il est proposé de verser la somme de 3 736 €, correspondant à 80% du coût total du projet, au collège.

Une note de 64/100 a été attribuée par le jury.

Le projet sera intégré à la programmation du festival Le Cotentin fête l'Irlande 2025 pour bénéficier de la communication lancée et une subvention de 3 736 € sera attribuée par l'Agglomération du Cotentin.

Une somme totale de 17 271 € sera versée par l'Agglomération du Cotentin dans le cadre de cet appel à projets, respectant ainsi l'enveloppe de 20 000 € fixée.

Les modalités de versement de l'aide financière aux lauréats feront l'objet d'une convention entre les lauréats et la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

La subvention sera versée en deux fois :

- 70% à la signature de la convention au vu d'un justificatif de création (pour les personnes physiques) et d'un premier état de dépenses relatif au projet (bon de commande, devis signé, etc.)
- Le solde sera versé dans un délai maximal d'un mois après la date de l'événement après entretien et sur présentation des factures et pièces justificatives.

Cette convention donnera lieu à un suivi spécifique des lauréats jusqu'à réalisation de l'opération.

## Délibération

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 174 - Contre : 0 - Abstentions : 8) pour :

- **Prendre** connaissance des lauréats désignés par le jury,
- **Dire** que la dépense sera imputée au budget principal 2025, ligne de crédits 77204,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

**12 DÉCEMBRE 2024**

Date d'envoi de la convocation : le 29/11/2024

Envoi Complémentaire le 05/12/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 155

Nombre de votants : 175

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 12 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

**Etaient présents :**

AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h24), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRIENS Eric, MELIN Katy suppléante de BRISSET Franck, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine (A partir de 18h35), FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam (A partir de 18h29), HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 18h29), HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie (A partir de 18h58), HOULLEGATTE Valérie (A partir de 19h07), HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel (Jusqu'à 19h30), LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOINE Morgan, LEMONNIER Hubert, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE

Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN F  
MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Her  
Valérie, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, OLIVIER Stéphane,  
PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier (A partir  
de 18h29), PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège (Jusqu'à 20h00), POIGNANT Jean-  
Pierre, POISSON Nicolas, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ  
Fabrice (A partir de 18h57), RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François,  
SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc,  
SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane (A partir de  
18h29), TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSELIN  
Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

### **Ont donné procurations**

AMBROIS Anne à RONSIN Chantal, ANTOINE Joanna à LECOQ Jacques, BALDACCI  
Nathalie à LANGLOIS Hubert, BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (A partir de  
20h24), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, BROQUAIRE Guy à HEBERT Karine,  
DIGARD Antoine à MAHIER Manuela, DUBOST Nathalie à GUILLEMETTE Nathalie,  
HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à MARGUERITTE  
Camille (Jusqu'à 18h58), HOULLEGATTE Valérie à VANSTEELANT Gérard (Jusqu'à  
19h07), HULIN Bertrand à VARENNE Valérie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry,  
LECHEVALIER Isabelle à ROCQUES Jean-Marie, LEFAIX-VERON Odile à LELONG Gilles,  
LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEMONNIER Thierry à SOINARD Philippe, MARTIN-  
MORVAN Véronique à LEFER Denis, MOUCHEL Jean-Marie à LEBRETON Robert,  
PLAINEAU Nadège à HAMEL Estelle (A partir de 20h00), PROVAUX Loïc à CASTELEIN  
Christèle, TARIN Sandrine à FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), VASSAL Emmanuel à  
SOURISSE Claudine.

### **Absents/Excusés :**

BRANTHOMME Nicole, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, LE PETIT Philippe, LE  
POITTEVIN Lydie, PERROTTE Thomas, PIC Anna, SIMON François, VIVIER Nicolas.